

Exposé d'Hervé Alphand (Paris, 20 septembre 1947)

Légende: Le 20 septembre 1947, Hervé Alphand, directeur général des Affaires économiques, financières et techniques au Ministère français des Affaires étrangères, expose à Paris les grandes lignes du rapport rédigé par le Comité de coopération économique européenne (CCEE) à destination des autorités américaines pour la reconstruction des économies européennes.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Organisation de coopération et de développement économiques, OECD. Committee for European Economic Co-operation, CEEC. CEEC 02.

Copyright: (c) OCDE / Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

URL: http://www.cvce.eu/obj/expose_d_herve_alphand_paris_20_septembre_1947-fr-ad1cf717-5028-4c64-8462-b773c73b28bb.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Exposé de M. Hervé Alphand, rapporteur général (Paris, 20 septembre 1947)

Messieurs,

Au nom du Comité de Coopération économique européenne, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport général que vous nous avez chargés d'établir sur la situation présente de l'Europe, sur ses besoins et sur un programme de relèvement de son économie. Ce rapport répond à l'appel fait par M. Marshall, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis dans son discours historique du 5 juin 1947. Il a été établi par les seize pays européens ici représentés au cours des travaux qui se sont poursuivis à Paris entre le 12 juillet et le 22 septembre 1947.

Les circonstances dans lesquelles ce document a été établi obligent de lui conférer un caractère préliminaire. Des rapports supplémentaires tenant compte notamment de l'évolution de la situation économique internationale pourront être publiés par la suite.

Le document présenté comprend deux volumes. Dans le premier figure le rapport général composé d'un préambule et de sept chapitres accompagnés d'un certain nombre d'appendices dont le rapport du Comité de la Balance des paiements.

Dans le second volume, paraissent les rapports des Comités techniques : agriculture et ravitaillement, énergie, sidérurgie, transports, bois, Comité des experts financiers, Comité de la main-d'œuvre.

Les seize pays participants qui comptent une population de 270 millions d'habitants, dont le commerce représentait avant la guerre presque la moitié des échanges internationaux, se trouvent du fait des destructions de la guerre, de la paralysie de leurs relations commerciales, de l'épuisement de leurs ressources financières dans une situation critique. Déjà par l'assistance qu'ils lui ont fournie, les Etats-Unis ont sauvé notre continent de l'écroulement et du chaos. Malheureusement l'étendue du problème s'est révélée plus grande qu'il n'avait été prévu. La désorganisation engendrée par la guerre était beaucoup plus profonde et les obstacles mis sur la voie du redressement plus redoutables qu'on ne pouvait l'envisager il y a six mois.

Depuis la convocation du Comité de Coopération européenne, la situation n'a cessé de s'aggraver en raison de la pénurie persistante du charbon, de la hausse des prix, de l'épuisement des réserves d'or et de devises. L'Europe qui s'était relevée rapidement des dévastations de la guerre voit aujourd'hui les conditions de son économie dangereusement compromises. Les répercussions de cette situation s'étendent à tous les secteurs de l'économie mondiale.

Le rapport que nous vous soumettons aujourd'hui prouve qu'un remède est possible au mal si profond qui, à des degrés divers, atteint toutes les nations européennes. Ce remède doit être recherché avant tout dans l'effort individuel et collectif de ces nations, mais le plein effet de cet effort ne peut être espéré sans une aide extérieure qui, dans les circonstances présentes, ne peut venir, pour la plus grande part, que des Etats-Unis d'Amérique.

Considérant cette situation grave, les 16 pays européens ont pris un certain nombre d'engagements de coopération mutuelle, compte dûment tenu des engagements de même nature pris par les autres pays participants. Ils visent notamment les trois domaines suivants : production, stabilisation économique et monétaire intérieure, coopération européenne.

A. – Les Gouvernements des 16 pays se sont engagés à faire tous leurs efforts pour développer leur production nationale afin d'atteindre les objectifs définis dans le rapport. Il s'agit notamment d'atteindre en 1951 les buts suivants :

1. – rétablir dans son niveau d'avant-guerre la production de céréales et de lait, accroître sensiblement au-dessus du niveau d'avant-guerre la production du sucre, des pommes de terre et des matières grasses et développer le cheptel ;

2. – accroître la production de charbon de 145 millions de tonnes par rapport au niveau de 1947 ;
3. – accroître la production d'électricité de 70 milliards de kilowatts heure par rapport au niveau de 1947 ;
4. – développer la capacité de raffinage de 17 millions de tonnes ;
5. – accroître la production d'acier de 80% par rapport à celle de 1947.

Les 16 nations constatent que ces efforts conjugués doivent contribuer pour une large part à l'accomplissement des programmes qu'elles se sont fixés.

B. – Mais, en outre, elles ont reconnu que le succès de ces programmes dépend du rétablissement ou du maintien de leur stabilité financière et monétaire. Les Gouvernements des pays participants se sont donc engagés à mettre à exécution indépendamment de toute aide extérieure, les mesures d'ordre intérieur qu'il sera en leur pouvoir de prendre dans le domaine fiscal et en matière monétaire, ainsi qu'en ce qui concerne la production, afin de réduire immédiatement le recours à la banque d'émission et aux autres pratiques de caractère inflationniste et d'augmenter la quantité de produits de consommation et de biens d'équipement. Ils ont noté que pour que ce programme réussisse, la stabilisation doit être faite aussi rapidement que possible et qu'à cet égard l'année 1948 revêt une importance cruciale. Si, au cours de cette année, les mesures prévues peuvent être prises, un volume considérable de biens matériels et de valeurs actuellement thésaurisées, sera réintroduit dans le circuit normal des échanges et contribuera à faciliter le redressement de la situation. Mais les efforts qui doivent être faits sur le plan budgétaire et économique intérieur ne pourront être menés à bien que grâce à l'aide extérieure.

C. – A côté de la tâche immense que représente l'exécution des programmes de production et des plans de stabilisation élaborés par les différents pays, de nombreuses formes d'aide mutuelle entre nations participantes se sont dégagées des travaux du Comité : mesures tendant à libérer le mouvement des marchandises et des services à l'intérieur même de l'Europe, à instaurer entre ces pays et avec le reste du monde un système d'échanges multilatéral sain et équilibré conformément aux principes de la Charte pour une organisation internationale du commerce, mise à l'étude immédiate de projets d'unions douanières européennes, développement le plus efficace des ressources européennes : énergie électrique, équipement, production sidérurgique, etc.

Tels sont les différents chapitres qui concernent les efforts nationaux et les efforts d'entr'aide européenne qui doivent précéder ou accompagner tout plan constructif de relèvement de l'Europe.

Toutefois, pour mener à bien leurs efforts de production, les pays participants constatent qu'ils doivent recevoir un flot large et continu de marchandises et de services en provenance du reste du monde, et en particulier du continent américain. Un programme d'importations a été établi pour ces pays, couvrant la période de 1948 à 1951. Ce programme concerne à la fois les produits de consommation (ravitaillement, charbon, matières premières) qui, actuellement, font défaut et les biens d'équipement qui sont indispensables pour permettre à l'Europe de rétablir sa production, sans toutefois qu'il soit permis de dire que le niveau probable de consommation en 1951 doit excéder les niveaux d'avant-guerre. Il ressort en effet du rapport que dans les meilleures hypothèses possibles, les denrées alimentaires existant dans le monde seront insuffisantes pour rendre à l'Europe sa consommation de jadis.

Les études faites prouvent également que c'est d'Amérique avant tout que devront provenir les importations, en raison de l'épuisement des ressources du continent asiatique et de l'Europe orientale.

Ce programme d'importations, essentiel du point de vue de la production, pose les problèmes financiers les plus graves.

Le déséquilibre de la balance des paiements est en effet un fait fondamental qui reflète la nécessité pour l'Europe de s'approvisionner au dehors, alors que sa production intérieure n'est pas suffisante pour lui

permettre de relever ses exportations à un niveau suffisant. Le rapport illustre ce fait par des données financières établissant le déficit de la balance des paiements des 16 pays entre 1948 et 1951. Les chiffres cités démontrent que le déficit à l'égard du continent américain, qui serait en constante diminution, atteindrait au total pendant les quatre années, 22,4 milliards de dollars environ, couvrant notamment, à concurrence de 3 milliards de dollars des dépenses d'équipement industriel susceptibles d'être financés par la Banque Internationale ou d'autres opérations de crédit. Le chiffre de 22,4 milliards ne peut être considéré que comme indiquant le montant de l'aide spéciale qui sera nécessaire. Une partie du déficit peut en effet être couverte par le prêt de la Banque Internationale, les crédits privés, certaines ressources financières que les pays participants peuvent encore utiliser. Toutefois, il est clair que ces ressources ne peuvent apporter qu'une faible contribution. Il convient, de plus, de remarquer que la plupart des pays participants devront faire face à des obligations en dollars dans d'autres parties du monde, aussi bien qu'en Amérique.

Les calculs faits tiennent compte, en outre, d'un certain nombre d'hypothèses relatives à la diminution de certaines importations temporaires d'Amérique grâce au rétablissement des relations plus normales avec le continent asiatique et l'Europe de l'Est, à l'augmentation de la production européenne et aux modifications dans les conditions générales des prix.

Si ces hypothèses se réalisent, si les efforts européens aboutissent à leur résultat et si l'aide extérieure est suffisante, il y a tout lieu de croire qu'à la fin de 1951 les 16 pays européens intéressés pourront vivre sans aide extérieure spéciale.

Ainsi, le rapport que nous vous apportons représente un essai sans précédent de coopération économique européenne. Cette tâche toutefois n'est pas terminée.

D'une part, il sera nécessaire de présenter au Gouvernement des Etats-Unis le rapport établi et, s'il y a lieu, le Comité de Coopération pourra, après consultation mutuelle, être de nouveau convoqué par son Président afin de fournir les compléments d'information utiles.

D'autre part, si les moyens extérieurs nécessaires à l'application du programme sont mis à notre disposition, il y aura lieu d'instituer un organisme commun chargé d'examiner les progrès réalisés et de recueillir les informations des différents Gouvernements à cet égard. Cet organisme aura un caractère temporaire et cessera d'exister lorsque l'aide spéciale nécessaire au relèvement de l'Europe aura pris fin.

A tout instant, au cours de nos travaux, les différents représentants des pays participants ont constaté avec regret l'absence d'autres pays européens qui n'ont pas cru pouvoir s'associer à notre tâche. Ils espèrent qu'un jour une collaboration plus large pourra s'établir entre tous les pays de l'Europe. Ils ont indiqué que pour poursuivre l'œuvre de coopération entreprise à Paris, ils étaient disposés à procéder à des échanges de vues avec les autres pays européens dont les ressources peuvent contribuer à la solution des problèmes qui se posent. Ces consultations devront autant que possible se faire dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

Messieurs, notre rapport donne, croyons-nous, un aperçu objectif de la situation européenne. C'est au peuple américain, par l'intermédiaire de son Gouvernement et de son Congrès, qu'il appartient d'examiner notre programme et de considérer si les moyens de répondre à nos demandes peuvent être dégagés, afin que puisse être assuré à l'Europe un avenir économique meilleur, condition de la stabilité et de la prospérité du monde.